

Diplôme de doctorat de premier cycle en pharmacie (Pharm. D.)



Située sur le Mont-Royal, au cœur de la ville de Montréal, la Faculté de pharmacie offre un milieu d'études dynamique doté d'installations à la fine pointe. En choisissant notre Faculté, vous accédez à un enseignement de qualité, à des professeurs passionnés et à une vie étudiante animée et inclusive.



Le Doctorat de premier cycle en pharmacie

Développez les compétences propres à l'exercice de la pharmacie et jouez pleinement le rôle d'intervenant de première ligne au sein du système de santé québécois.

Le Doctorat de premier cycle en pharmacie (Pharm. D.) est d'une durée de 4 ans et compte un total de 164 crédits échelonnés sur 8 trimestres à temps complet.

Chaque année, un ensemble de cours et de stages sont à suivre. Ils ont été conçus afin d'offrir un enseignement intégré. Les activités pédagogiques sont regroupées en 6 modules et couvrent l'ensemble des connaissances et habiletés requises pour l'exercice de la pharmacie.

Le médicament et l'Homme (71 crédits) : Acquisition de connaissances et de compétences en sciences biologiques, pharmaceutiques et cliniques fondées sur l'étude des systèmes physiologiques (système cardiovasculaire, nerveux, etc.)

Le médicament et la société (19 crédits) : Application à la pharmacie des sciences de la communication, des lois, des populations et de la gestion.

Laboratoires (16 crédits) : Mise en pratique des habiletés acquises dans le cadre des deux modules précédents.

Projet d'intégration et de collaboration (15 crédits) : Projet d'envergure autour d'une problématique sociale complexe afin de rendre un service à la communauté.

Stages (40 crédits) : Formation pratique en milieu communautaire ou hospitalier.

Cours à option (3 crédits).

Un cheminement *Honor* est possible en 3^e année pour les étudiants qui se démarquent par l'excellence de leur dossier scolaire. Un cours à option sur les fondements et la méthodologie de la recherche est obligatoire ainsi qu'un projet de recherche de 13 crédits.

Admission et exigences

Le programme est contingenté et accueille 200 étudiants, ce qui représente environ 10 % des demandes reçues. L'admission est possible uniquement au trimestre d'automne.

Pour vous inscrire et connaître les conditions d'admissibilité propres au programme de doctorat de premier cycle en pharmacie, rendez-vous au www.admission.umontreal.ca.

Lors de l'analyse des candidatures, la décision est fondée dans une proportion de 80 % sur l'excellence du dossier scolaire et de 20 % sur les résultats obtenus au test d'admission CASPer (TECT en ligne). Ce dernier vise à évaluer les attitudes et aptitudes des candidats pour la pratique d'une profession liée aux sciences de la santé, soit le professionnalisme, l'intégrité, l'éthique, la communication, la collaboration, l'ouverture à la critique et la gestion du stress et des priorités.

Toutes les personnes admises au programme devront faire l'acquisition dès leur premier trimestre d'un ordinateur portable répondant aux normes établies par la Faculté.

Pour toute question concernant le programme de Doctorat de premier cycle en pharmacie, veuillez écrire à l'adresse suivante :
pharmd-info@pharm.umontreal.ca

Note :

Le calendrier scolaire diffère des autres facultés. Les cours du trimestre d'automne débutent à la fin août et se terminent en mai. Pour les étudiants de la première et de la deuxième année, des stages obligatoires de 4 semaines sont assignés aléatoirement et offerts uniquement durant l'été, soit en mai, juin, juillet ou août.

La profession de pharmacien

La prestation de soins pharmaceutiques constitue l'essence même de la profession et se définit comme suit selon l'article 17 de la Loi sur la pharmacie :

« L'exercice de la pharmacie consiste à évaluer et à assurer l'usage approprié des médicaments afin notamment de détecter et de prévenir les problèmes pharmacothérapeutiques, à préparer, à conserver et à remettre des médicaments dans le but de maintenir ou de rétablir la santé [...] ».

En tant que pharmacien, vous serez ainsi appelé, en collaboration avec les autres professionnels de la santé, à mettre en œuvre un plan de traitement et à assurer le suivi, entre autres en communiquant au patient tous les renseignements utiles pour optimiser les résultats thérapeutiques. De plus, la Loi 41 a permis d'élargir le rôle des pharmaciens en leur accordant de nouvelles activités et responsabilités visant l'amélioration de la santé des patients.

Les perspectives de carrière

Le Doctorat de premier cycle en pharmacie offre d'excellentes perspectives de carrière et un taux de placement élevé.

La majorité des diplômés travaillent au sein des pharmacies communautaires, mais également dans des groupes de médecine familiale, dans des instances gouvernementales et dans l'industrie pharmaceutique.

Afin de faire carrière dans un établissement de santé, les étudiants doivent poursuivre leurs études à la Maîtrise en pharmacothérapie avancée.

Un milieu de vie stimulant

Vous bénéficierez d'un programme riche et actuel offert par des professeurs leaders dans leur domaine d'expertise, impliqués tant au niveau de la recherche qu'au sein de divers comités et groupes nationaux et internationaux.

Plusieurs professionnels du milieu collaborent à la formation des étudiants, notamment dans les cours de laboratoire, en plus de l'importante implication des cliniciens associés au sein des milieux de stage.

De plus, le Pavillon Jean-Coutu offre un environnement propice au développement intellectuel, scolaire ainsi que social et propose des installations modernes et des salles de travaux d'équipe. Vous y trouverez également une association étudiante dynamique et impliquée.



v191016